

J'ai de la sympathie pour le ministre des Postes—que le premier ministre n'aimait pas les journaux et ne leur faisait pas confiance. A une époque dans le vent, comme il dit, avec la moitié des ministres présents et la moitié absents, il préfère paraître à la télévision et administrer le pays lui-même au moyen de la télévision plutôt que de permettre la diffusion des nouvelles par les quotidiens. (*Exclamations*)

A cet égard, j'éprouve une certaine sympathie pour le ministre des Postes, car il fait le travail pour le gouvernement Trudeau, à la manière Trudeau et il est l'instrument malheureux qui doit piloter le bill malgré les nombreuses pressions qui s'exercent relativement à la discrimination contre nos quotidiens et hebdomadaires.

Peut-être l'ancienne façon de penser existe-t-elle encore en cette ère nouvelle et, pour le prouver, permettez-moi de répéter certaines déclarations du premier ministre. En mars 1963, dans un article très fameux où il traitait de la philosophie du gouvernement libéral—qui se dégage si clairement de la façon dont ce bill est piloté à la Chambre—voici ce qu'il disait de ses amis libéraux:

Dites ce que vous voulez, pensez ce que vous voulez. Mais mettez-nous au pouvoir, car nous sommes les plus aptes à gouverner.

Il a également dit des libéraux: ce sont tous des idiots! C'est lui qui les nomme ainsi, pas moi. Il recourt maintenant à la même philosophie à la Chambre des communes en désignant le ministre des Postes pour défendre une mesure et pour l'imposer au pays, coûte que coûte.

M. Harding: Monsieur le président, il est une heure, et l'on a encore quelques questions à poser sur cet article. Puis-je signaler qu'il est une heure?

[*Français*]

M. le vice-président: Comme il est une heure, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à une heure.)

Reprise de la séance

La séance est reprise à 2 h. 30.

[*Traduction*]

M. Harding: Monsieur le président, avant que le comité interrompe ses travaux à une heure, on avait posé un certain nombre de

questions au ministre. J'ignore s'il veut y répondre avant qu'on lui en pose d'autres. Peut-être pourrait-il ajouter une question ou deux à la liste qu'il a sans doute devant lui.

Le débat sur les règlements de la loi sur les Postes a été assez long. Pourtant, j'estime que certaines questions n'ont vraiment pas été élucidées par le ministre des Postes. Je veux obtenir un peu plus de renseignements avant que nous adoptions l'article un. Je souligne qu'au début de la discussion, le ministre des Postes a laissé prévoir bien des changements. Depuis lors, les plaidoyers, surtout ceux des députés de l'opposition, ont graduellement forcé le ministre à mettre de l'eau dans son vin. L'une des difficultés se rapportait à la livraison rurale, question vitale pour ma région. Je me réjouis d'apprendre qu'apparemment, le ministère des Postes continuera la livraison du courrier le samedi dans les régions rurales. Le ministre a également signalé que certains des tarifs imposés en vertu de l'article 4 du bill seraient majorés graduellement. On ne nous a pas donné les modalités de cette augmentation graduelle, mais je présume que nous les connaissons au moment de l'étude de cet article.

Je voudrais attirer l'attention du ministre sur plusieurs autres points avant de continuer notre étude. Il est exact, je pense, que les journaux, comme on l'a déclaré, reçoivent effectivement une subvention. Toutefois, cette subvention est reflée au consommateur. Dans ma région, le prix du quotidien augmentera sensiblement, car le journal est livré par la poste. C'est, je crois, l'une des rares régions de la Colombie-Britannique où plus du quart du tirage total de ce journal passe par la poste. Les frais postaux deviendront un fardeau extrêmement lourd pour ce journal. Je veux parler du *Daily News* de Nelson. J'en ai certainement assez de voir la population de 62 collectivités rurales de cette région obligée de payer 25 p. 100 de plus pour ses journaux.

Comme je l'ai dit hier, je sais exactement ce qui va arriver. Bien des abonnements ne seront pas renouvelés. On l'a dit hier soir, nous subventionnons deux revues américaines et cela nous coûte 1.5 million de dollars: l'une \$800,000, et l'autre \$700,000. J'affirme sans hésiter que si quelqu'un mérite une véritable subvention, ce sont les habitants et les pionniers des régions rurales. Je dis au ministre des Postes, sans hésiter, que certains de ces changements sont plutôt sévères.